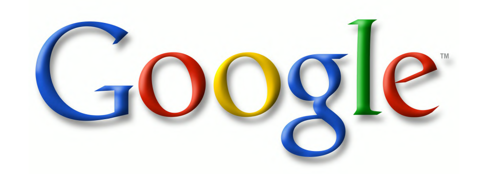
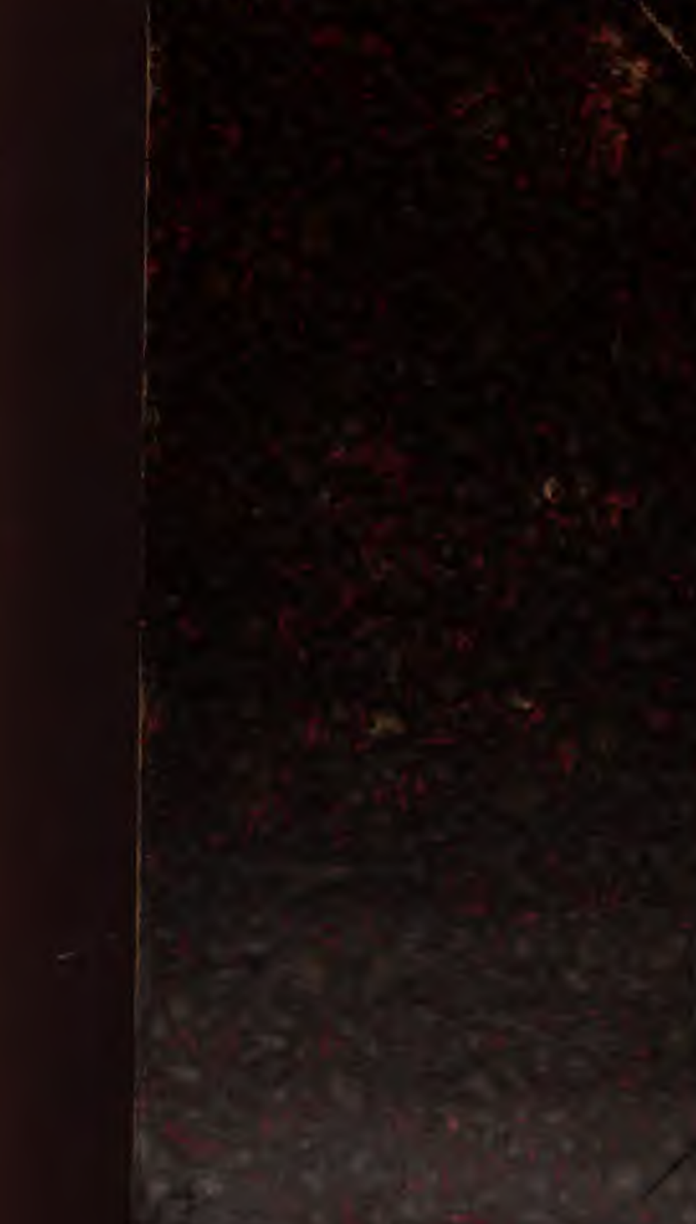
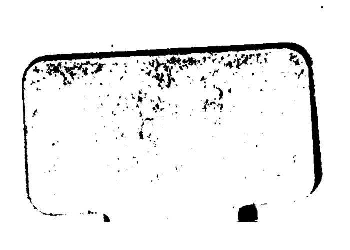

Google





MÉMOIRE
POUR SERVIR
A LA
CULTURE DES MÛRIERS,
ET A L'EDUCATION
DES VERS-A-SOYE

Par L. Bourdonnaye de Blossac.

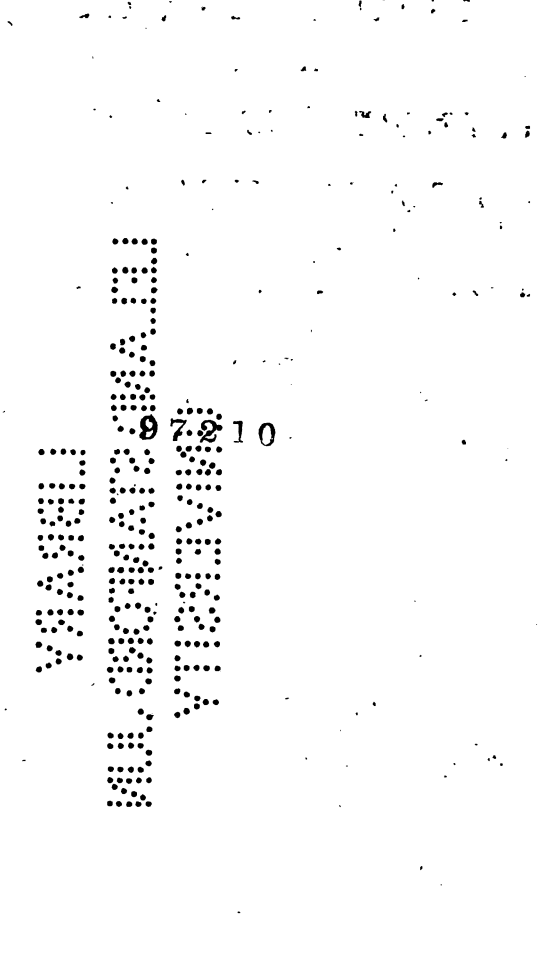


A POITIERS,

Chez JEAN FAULCON l'aîné, Imprimeur du Roy, au bas de la rue des Cordeliers.

M. DCC. LIV.

Avec Approbation & Privilége du Roy.



AVANT-PROPOS.

LES mémoires qu'on a juſqu'à preſent donnés au Public, ſur la culture des Mûriers & ſur l'éducation de l'inſecte qui ſe nourrit de ſes feüilles, étant ou peu exacts, par la négligence des Auteurs, ou faux par l'inexperience de ceux qui les ont fourni, j'ai réſolu d'en faire un, où l'exactitude & l'experience ſe trouvaſſent réunis. J'aurois deſiré plaire en inſtruiſant, mais je n'ai point cette éloquence qui perſuade d'autant mieux, par la douceur & l'harmonie de ſes expreſſions, qu'elle prépare l'eſprit à ſe ſoumettre dans la ſuite, à la force & à l'énergie de ſes preuves & de ſes démonſtrations.

On ne trouvera dans ma Méthode que le ſeul utile.

L'interêt du Public eſt l'unique motif qui m'a fait entreprendre cet ouvrage & le but que je me ſuis propoſé : il eſt bien plus flatteur pour un Auteur de contribuer à l'avantage de ſon païs, par la ſolidité des inſtructions, que de l'amuſer par des diſcours étudiés, qui n'auroient d'autre mérite que celui de plaire.

Je commence par la nature & les propriétés des arbres, qui ſervent à la nourriture des Vers-à-ſoye : je propoſe la maniere de les ſemer, cultiver, & tranſplanter ; & mes propoſitions ſont d'autant plus vraies & ſolides, qu'elles ſont fondées ſur des experiences que j'ai fait depuis onze années. Je démontre le produit que donne un

ouvrier ſi admirable, & dans lequel la nature ſemble avoir épuiſé ſes trẻſors. Des Provinces entieres, qui juſqu'alors avoient ignoré le revenu conſiderable qu'on peut tirer de ſon ouvrage, en ont fait l'heureuſe experience. Celle du Poitou, qui par les ſoins de ſes Intendans a défriché des eſpaces conſiderables de terrain auparavant incultes, commence à en ſentir l'utilité. A peine les arbriſſeaux produiſent-ils des feüilles que l'on voit éclorre des milliers de Vers, & des Manufactures ſortir du ſein de l'émulation qu'avoient excitée les Intendans de cette vaſte Province, & qu'entretient & perfectionne avec ſuccès leur digne ſucceſſeur, ſi zélé pour l'intérêt de l'Eſtat & du Public.

On s'eſt fauſſement imaginé

que plusieurs païs n'étoient propres ni à la culture des Mûriers, ni à l'éducation des Vers-à-soye, soit à cause du terrain, soit à cause du climat. Préjugés, qui ne sont fondés que sur la négligence & la paresse de la plupart de nos Provinces, où les habitans aiment mieux rester dans la crasse & la pauvreté que de s'enrichir par un travail de deux mois, dont la récolte est presque toujours certaine. J'ose assurer que si l'on suit exactement la Méthode que je donne au Public, soit pour la culture des Mûriers, soit pour l'éducation du Ver, que le succès répondra aux soins; & si l'on ne réussit pas, qu'on n'en accuse ni le terrain ni le climat, mais la seule négligence de ceux à qui l'on confie le soin de ces insectes.

Je prie donc le Public de n'avoir égard qu'à l'intention que j'ai euë de ſervir ma patrie, en lui faiſant part de mes connoiſſances, d'une maniere ſimple, mais ſolide, & de s'attacher plus à cette ſolidité de la choſe, qu'à la maniere douce & agreable dont elle pourroit être dite. Je ne prétends point ici m'ériger en cenſeur des ouvrages qui ont paru ſur cette matiere, tout y eſt reſpectable pour moy. L'experience eſt le fondement de mon ouvrage, mais j'ai auſſi emprunté bien des choſes, que je ne pouvois ſçavoir par moi-même, & dont je ſuis redevable aux ſçavans hommes, qui ont donné leurs lumieres ſur cela; je veux les imiter, ſans prétendre les égaler. Il y a des places honorables après les premieres & même les

ſecondes ; & je me trouverai fort honoré & très-heureux ſi l'on veut recevoir ce Mémoire comme une preuve certaine du déſir que j'ay d'être de quelque utilité au Public.



MEMOIRE.



MÉMOIRE
POUR SERVIR
A LA
CULTURE DES MÛRIERS,
ET A L'ÉDUCATION
DU VER-A-SOYE.

CHAPITRE PREMIER.

De la culture du Mûrier, de ses vertus & proprietés.

LE Mûrier est un grand arbre rameux, dont il y a deux especes.

La premiere est appellée Mûrier noir, son tronc est assez gros, tortueux, noueux, couvert

Lemery en son Dic. des drogues simples.

d'une écorce épaisse & rude. Son bois est jaune vers le cœur, dur & robuste : ses feüilles sont larges comme la main, oblongues, presque rondes, pointuës, dentelées en leurs bords, un peu dures & rudes au toucher, d'un goût douceâtre & visqueux : elles servent au défaut de l'espece suivante de nourriture aux Vers-à-soye, mais leur trop grande humidité en fait beaucoup périr. Il porte des fruits que tout le monde connoît, ce sont les mûres : elles sont vertes & austeres au commencement, puis elles deviennent rouges, acides ou styptiques, enfin, en mûrissant elles acquierent une couleur noire, elles sont remplies d'un suc visqueux & doux.

La seconde espece est appellée Mûrier blanc, ses feüilles sont oblongues, moins larges, plus minces, plus séches, plus douces & plus tendres que celles de la précédente espece, d'un vert clair, ce qui lui a fait donner le nom de Mûrier blanc; ses feüilles sont la nourriture ordinaire des Vers-à-soye, & beaucoup meilleure

que

que celles du Mûrier noir. Il porte indifferemment des fruits blancs, purpurins & gris de lin, d'un goût assez fade & désagréable, son tronc est couvert d'une écorce plus vive & plus lisse que celle de la précédente espece: il croît beaucoup plus vîte, devient plus gros & plus grand. Son bois est dur, on s'en sert en Provence & autres endroits où il est commun, à faire des fûtailles pour le vin, dans lequel il ne se gâte jamais; il faut pour cela qu'il soit préparé à la scie, n'étant pas propre à la fente, les châlits qu'on fait de ce bois sont exempts de punaises. Cet arbre dure plus long-temps que le Mûrier noir, s'il est bien entretenu: les insectes & autres animaux qui gâtent les feüilles & les fruits des autres arbres ne s'attachent point sur le Mûrier.

Usage de son bois.

Maniere de le préparer.

J'ay observé que les Vers-à-soye chassent & font mourir les punaises, j'avois une chambre où on ne pouvoit habiter par rapport à ces insectes, depuis que j'y éleve des Vers-à-soye je n'y en ai pas vû une. J'ay encore fait la même experience dans une autre

Contre les punaises.

chambre qui en étoit remplie, où l'on n'en voit plus : on peut penser delà que c'est la feüille de Mûrier qui leur est contraire.

Vertus de son fruit.

Les Mûres noires avant leur maturité sont déterſives, aſtringentes, propres pour les maux de gorge en gargariſme ; lorſqu'elles ſont mûres, elles humectent, elles amoliſſent & adouciſſent la poitrine, & elles excitent les crachats ; Mr Bartholin, Medecin Danois, rapporte dans une diſſertation intitulée, *de Medicina danorum domeſtica*, que la Norvege produit de ces mûres, qui ſont ſouveraines contre le ſcorbut ; on ne ſe donne pas la peine, dit-il, de porter ces mûres aux malades, on les envoie dans les bois où elles croiſſent abondamment, afin qu'ils en mangent tant qu'ils voudront, & on les y laiſſe juſqu'à ce qu'ils ſoient gueris.

Vertus de ſa racine, Lemery.

L'écorce de la racine de Mûrier eſt auſſi déterſive, aperitive, bonne contre les vers, étant priſe en poudre, la doſe en eſt un gros.

Maniere

Cet arbre vient ordinairement de

graine, & lorsqu'on veut avoir cette graine on choisit de petites mûres blanches ou grises, dans leur maturité, ce qui arrive quand elles tombent ou qu'elles sont prêtes à tomber. On les met fermenter dans un vaisseau pendant quelques jours, on y ajoute de l'eau, on les presse à la main pour en faire sortir la graine, la bonne tombe au fond, la mauvaise surnage, & on la seme sur le champ; c'est-à-dire, toute récente: il ne lui faut au plus que huit ou dix jours à lever, au lieu qu'il en faut plus de quinze ou vingt quand elle est séche. On peut la semer en tout temps, pourvû qu'on ait la précaution de la garantir quand elle est levée, des grands froids & des grandes chaleurs, cela est facile, par le moyen des paillassons dont on la couvrira en été depuis dix heures du matin jusqu'à quatre à cinq heures du soir, & en hiver quand il gele. On peut faire ces paillassons de la même maniere que sont faites les claies à cuire le fruit au four, à l'exception qu'au lieu qu'elles sont d'osier, on se servira de paille, dont on fera des cor-

de tirer la graine de Mûrier.

Remarque sur le semi de la graine.

Précaution pour conserver les jeunes Mûriers du chaud & du froid.

dons gros comme le bras. On fera ces paillaſſons de la largeur des planches ; & ceux qu'on mettra à côté pour les ſoutenir ſeront moins larges, de maniere qu'il faut que le ſemi y ſoit enfermé comme dans un coffre.

Maniere d'arroſer le ſemi.

On trouvera même une grande commodité en ces paillaſſons pour arroſer le ſemi, en verſant l'eau deſſus avec l'arroſoir, on évitera par cette maniere de battre la terre, qui feroit une croute très préjudiciable à ces jeunes plantes, & qui empêcheroit de lever celles qui ne le ſont pas encore.

Maniere de préparer la graine ſéche avant de la ſemer.

Lorſqu'on eſt obligé de ſemer la graine ſéche, il eſt néceſſaire de la mettre tremper dans de bon jus de fumier pendant 24 ou 30 heures, on peut y ajouter environ la ſixiéme partie de bon vin rouge & un peu de ſalpêtre ; quand elle ſera retirée on la mélangera avec dix fois autant de

Maniere de ſemer la graine de Mûrier nouvelle ou ſéche.

ſable fin, pour ſemer le tout enſemble dans des petits ſillons que l'on fera de trois en trois pouces de diſtance les uns des autres, qu'on arroſera legerement avant de ſemer, enſuite on couvrira cette graine avec du terreau bien mouvant

vant, de quatre à cinq lignes d'épaiſſeur, qui eſt tout au plus la profondeur que doivent avoir les ſillons : on arroſera les planches deux fois par ſemaine, ſuivant le beſoin.

Le temps le plus ordinaire pour ſemer cette graine, eſt avril, may, juillet & août; la terre doit être douce, il la faut préparer quelque mois d'avance, & la fumer avec du fumier réduit preſque en terreau.

Temps pour ſemer.

Préparation du terrain.

On appelle les jeunes Mûriers Pourette, juſqu'à ce qu'ils ſoient plantés en Pépiniere ; on aura ſoin de bêcher adroitement cette Pourette & d'en ôter toutes les herbes.

CHAPITRE II.

Maniere de tranſplanter la Pourette en Pepiniere.

ON peut planter la Pourette en Pepiniere dans les mois de ſeptembre, octobre, novembre & decembre, avant que les gelées ſoient venues, ou dans les mois de mars & avril ; il ne faut point planter celle

Temps & âge pour mettre la Pourette en Pepiniere.

qui aura été semée au printemps qu'au bout de deux ans, & celle qui aura été semée en été qu'au bout d'une année & demie; toute sorte de terre convient pour la planter, pourvû qu'elle soit exposée au soleil, & qu'elle ne soit point aquatique; il faut aussi qu'elle ait été préparée cinq ou six mois d'avance, béchée plusieurs fois & fumée.

Lorsqu'on aura arraché la Pourette, on coupera le bout des racines & la pointe du jet avant de la planter, il faut la choisir d'égale hauteur & grosseur pour être plantée dans un même canton, & ne pas faire un mélange de petite & de grande, il vaut mieux faire autant de cantons qu'il y aura de differentes grosseurs & hauteurs. On la mettra en échiquier, à dix-huit pouces sur un sens & deux pieds sur l'autre; & si c'est un bon terrain on la peut mettre à un pied sur un sens & deux sur l'autre, de la premiere il en doit tenir dans un arpent 22600, & de la seconde 32000.

Distance que doivent avoir les Mûriers en Pepiniere, & combien il en tient dans un arpent.

On peut planter la Pourette avec un plantoir d'un pouce ou quinze lignes de diamettre, & donner neuf

ou dix pouces de profondeur, ensorte qu'elle soit un pouce & demy plus qu'elle n'étoit sur son semy : il vaudroit encore mieux tirer des sillons avec la béche de huit à neuf pouces de profondeur & y mettre la Pourette, parce que tirant ces sillons de cette façon la terre se trouve remuée de tous côtés, au lieu qu'avec le plantoir on ne peut éviter de la fouler de toutes parts. Deux manieres de planter.

On n'oubliera pas d'arroser les Pepinieres au moins deux fois par semaine, autant qu'elles en auront besoin, & de les bécher quatre fois l'année ; sçavoir, au commencement de mars, aux mois de may, juillet & septembre, au moyen de quoi on se mettra en état dans peu d'avoir des Mûriers bons à planter à demeure fixe. Il ne faut pas manquer d'en ôter tous les bourgeons qui viendront le long de la tige, on en laissera seulement deux de ceux qui sont à la tête des mieux disposez à hausser l'arbre, ce qu'on observera tous les ans jusqu'à ce qu'ils ayent atteint la hauteur de six à sept pieds : on peut les émondre de cette façon en may & juillet,

par ce moyen on fera grossir promptement la tige, & on en aura de bons à planter à demeure au bout de trois ans.

CHAPITRE III.

Du temps convenable pour arracher les Mûriers des Pepinieres, & ce qu'il faut observer pour les planter à demeure fixe.

LEs Mûriers qu'on veut planter à demeure fixe, doivent avoir au moins cinq pouces de circonference au pied de leur tige proche la terre, ce qui arrive ordinairement au bout de quatre à cinq ans si la Pepiniere a été bien soignée, ils vaudroient encore mieux s'ils en avoient six ou sept; après les avoir arrachés adroitement, en ménagant bien les racines, on leur coupera toutes les branches, à l'exception de trois ou quatre qu'on réduira à deux ou trois nœuds; il faut aussi rafraichir les racines, & ôter celles qui pourroient avoir été endommagées,

en les arrachant : on mettra dans le fond des fosses, qui auront été faites trois ou quatre mois d'avance, de bonne terre qu'on prendra sur la surface des champs labourez, sur laquelle on posera l'arbre. On l'avancera dans la fosse de façon qu'il soit au moins quatre ou cinq pouces plus avant qu'il n'étoit dans la Pepiniere, on arrangera ses racines suivant leur disposition naturelle, qu'on couvrira de pareille terre bien mouvante, on en mettra d'abord un demi pied; & afin de bien garnir les racines, il sera bon de prendre l'arbre & de le remuer dans cette terre pour la faire distribuer dans tous les vuides, qui se trouveroient sans cela, & la bien fouler au pied. On achevera de remplir la fosse de bon terreau, & au défaut de terreau on pourra se servir de gazon qui aura été tiré dessus un terrain gras, quelque mois d'avance.

Maniere de bien planter dans un terrain aquatique.

Si les terres sont fortes & sujettes à tenir l'eau, on mettra dans le fond de la fosse quelques fagots de feüillages dont le bois sera très-menu, comme de buis, orme, chêne, ou d'une plante épineuse qu'on nomme vulgai-

rement *ajoncs*, qui se trouve abondamment dans les bois parmi la bruyere, on peut préferer ce dernier aux autres. Etant ainsi posez dans la fosse on les couvrira avec de la terre neuve, c'est-à-dire, qui aura été prise sur la surface des champs, sur laquelle on posera l'arbre, on couvrira ses racines avec de bon terreau; & à son défaut on pourra se servir de la premiere terre qu'on aura tirée de la fosse, qu'on mettra sur les racines, de l'épaisseur qu'il vient d'être dit, dont on garnira bien les racines, sur laquelle on mettra une seconde couche des mêmes feüillages, de la *paille ou* du chaume qu'on couvrira du reste de la terre qu'on à tiré de la fosse, qu'il faut élever le long & autour du pied de l'arbre, afin que l'eau s'écoule & qu'elle ne pénétre point les racines, ce qui les feroit pourrir, on rabattra cette terre au Printemps en les béchant. Ces feüillages sont d'une bonne précaution, ils rendent la terre legere, & l'engraissent en pourrissant, ils font l'effet du fumier.

On vient de dire qu'il faut que les

fosses soient faites trois ou quatre mois avant de planter ; on doit en sentir la raison, c'est pour qu'elles reçoivent en plus grand volume & plus long-temps, un certain esprit universel de l'air qui a la vertu d'engraisser la terre & la mûrir en pénétrant l'interieur de cette fosse, qui doit être au moins de quatre pieds de diametre & deux ou trois pieds de profondeur ; c'est cet esprit qui fait végéter les plantes, & c'est justement la raison pourquoi on recommande de bécher souvent la terre, afin que sa surface qui en est impregnée soit renversée sur leur racine, & ce qui en même-temps la prépare à en recevoir d'autre, pour cet effet elle ne peut être trop meuble & divisée pour le recevoir plus abondamment, car il n'est pas douteux que les plantes végéteront avec plus de vigueur dans un terrain qui sera béché souvent & qui sera mediocre, que dans un autre qui lui sera beaucoup superieur en bonté qui ne sera point béché ; il faut observer ce qui vient d'être dit dans toutes les saisons où on voudra planter.

Largeur & profondeur des fosses.

Raison pourquoi on recommande de bécher souvent.

Saisons où on doit planter à demeure.

Cette plantation se peut faire e vembre, au commencement de cembre s'il ne gêle pas, & de la my février jusqu'à la my avril, le terrain est d'une nature légere fraiche. On conseille de planter mars, cependant on pense qu'elle roit plus sure en automne dans tou sortes de terres; car il arrive souve que le mois de mars se trouve très-sec au lieu que pendant l'hiver les racin prennent corps avec la terre & s garnissent mieux; il faut bien évi de planter par la pluye, c'est un te fort dangereux, il seroit bien à propos qu'on pût choisir un temps sombre en toutes les saisons qu'on voudra planter.

Terre convenable aux Mûriers.

Les Mûriers réussissent dans toutes les terres qui produisent du grain, & dans celles propres à la vigne; celles qui sont noires, légeres & sablonneuses sont les meilleures, ainsi que les bornais doux, non aquatiques; ils réussissent très-bien le long des rivieres & des ruisseaux: on peut les planter le long des chemins sur les levées, jets de fossés, en bordure, à deux ou trois

toises

s de distance ; mais si on vouloit
lanter dans les terres labourables,
faut mettre à cinq ou six toises
listance, pour qu'on puisse labourer
facilement. On a l'experience
les Mûriers ne font aucun tort
productions ordinaires de la terre.
ut les éloigner des autres arbres &
hayes, dont l'ombre & les racines
r sont préjudiciables.

On ne doit ensemencer les terres
on aura planté des Mûriers que la
conde année après la plantation ,
tout au moins laisser une espace de
pieds de diametre au tour de la
ge sans être ensemencée.

Ces arbres ainsi plantés , on aura
oin tous les ans de bécher au pied
trois fois l'année, à la fin de février, juin & septembre, & d'en ôter tous les bourgeons qui viendront le long de la tige, jusqu'à l'endroit où on veut leur former la tête, auquel on en laisfera trois ou quatre des mieux disposés à répresenter une figure conique, ou *champignon renversé*, afin que le soleil pénétre plus facilement l'interieur de l'arbre, pour donner plus de qua-

Figure que doit avoir le Mûrier

lité aux feüilles qui seront plus saine pour les Vers-à-soye, qui en même-temps donnera plus de facilité à les cueillir. On entretiendra ces arbres dans cette figure autant qu'il sera possible, en ôtant les branches qui viendront la déranger, il faut aussi en ôter le bois sec. On pourra les tailler dans le temps qu'on aura des Vers-à-soye, afin de se servir des feüilles qui tiendront aux branches qu'on retranchera, c'est-à-dire, qu'on peut ne les tailler qu'à mesure que les Vers consommeront les feüilles, toutes les saisons sont convenables pour *tailler* ces arbres.

Temps de la taille des Mûriers.

Si on voit que la tige de ces arbres n'ait pas la disposition à venir droite, il faut mettre un échalas à six pouces de distance du pied pour l'y attacher, on mettra de la paille entre l'écorce & le lien, pour empêcher qu'elle ne se meurtrisse. On a l'experience que si cet échalas est planté proche le pied il engendre des vers qui piquent l'arbre & le font mourir; il est encore à propos, & même nécessaire, d'ôter la mousse, qui souvent vient le long de la

Mousse des

tige, on le peut faire avec une poignée de paille ou de foin, cette mousse *affoiblit la végétation, recevant une partie de la séve.* Mûriers façon de l'ôter.

CHAPITRE IV.

De la maniere de cueillir les feüilles des jeunes Mûriers.

PEndant que cet arbre est encore jeune, c'est-à-dire, qu'il n'a que cinq ou six ans, il est nécessaire pour sa conservation & pour lui faire faire une belle tête, de n'en cueillir les feüilles que les unes après les autres, en rompant la queuë avec les ongles, ou la coupant avec des ciseaux comme on fait en Espagne, cependant cela ne peut gueres être pratiqué que par ceux qui n'ont pas beaucoup de Vers-à-soye, parce qu'il faudroit doubler & tripler les cueilleurs si on en avoit un grand nombre; ainsi pour avancer il faut s'attacher à ne cueillir que les bourgeons qu'on verra n'être pas disposez à faire des jets plus longs de cinq

à six pouces. Ils sont faciles à connoître, ils viennent dans les aisselles de la seconde pousse de l'année précédente, on ne leur voit plus qu'une seule feüille, ce sera même un bien de les ôter, parce qu'ils sont sujets à être épineux & à sécher; de cette façon on avancera davantage, & en même temps on nettoyera l'arbre. A l'égard des beaux jets, depuis sept à huit pouces, & telle longueur qu'ils ayent, il faut cueillir les feüilles les unes après les autres, & prendre garde de rompre la sommité, il vaut mieux y laisser une ou deux feüilles que de risquer à la rompre, d'autant que cette sommité n'est pas bonne aux Vers-à-soye, surtout après la quatriéme muë; & à l'égard des Mûriers qui auront onze à douze ans & plus, dont la tête sera faite, il n'y a point de risque de cueillir tous les bourgeons petits & grands, dans ce cas il ne faut laisser aucunes feüilles ni bourgeons, il les faut mettre comme en hiver, c'est-à-dire, qu'il n'y ait pas plus d'apparence de feüilles que dans ce temps-là, parce que si on en laissoit une partie, la séve qui doit

Mûriers de 11 à 12 ans, maniere d'en cueillir les feüilles.

doit faire la pouſſe du mois de juillet & août s'y jetteroit entierement, & les branches qu'on auroit cueillies en total n'en recevroient rien, ce qui les fait mourir, l'Auteur en a fait une épreuve dans les années 1751 & 1752, enſorte qu'il a été obligé d'étêter l'arbre pour lui faire faire une nouvelle tête, & pour en empêcher la ruine entiere : il en a mis quatre à cette épreuve chaque année qui ont eu le même ſort, il faut dépoüiller chaque arbre dans le même jour.

CHAPITRE V.

Pour nourrir un grand nombre de Vers-à-ſoye avec plus de commodité.

ON peut, pour nourrir des Vers-à-ſoye en plus grand nombre & avec plus de facilité, depuis leur naiſſance juſqu'à la veille de la quatriéme muë, ſe ſervir de la feüille de Mûrier en taillis, qui leur eſt très-bonne, quoiqu'on ſe ſoit imaginé juſqu'à pre-

sent qu'elle leur étoit pernicieuse ainsi que celle de pepiniere & jets d Mûriers nouvellement élagués, l'ex perience du contraire a été faite pa l'Auteur de ce Mémoire pendant qua tre années consécutives : ayant sem des Mûriers au mois d'août 1741, il planta la Pourette en pepiniere en l'année 1744 ; & en 1746 il fit un essai de Vers-à-soye qu'il nourrit avec cette feüille, qui réussirent parfaitement, ils firent de très-beaux cocons & bien durs, il a continué d'en élever jusqu'à la presente année 1753, qui ont réussi avec le même succès, sans s'être servi d'aucune feüille en plain vent, qu'après la quatrieme *muë*, & trois jours devant la montée.

Remarque sur la feüille de jeunes Mûriers, bonne aux Vers-à-soye.

On pourra faire ce taillis avec tout ce qu'il y aura de plus mal fait & rebuté dans les Pepinieres, on le coupera à 12 & 14 pouces de longueur, c'est-à-dire, qu'ils ne seront élevés de terre qu'à cette hauteur : on les plantera à deux pieds les uns des autres sur un sens, & quatre pieds sur l'autre ; & à cette distance il en peut tenir dans un arpent 7800, on aura l'attention de

es tenir toujours à cette hauteur. Chacun jettera un grand nombre de branches avec de très belles feüilles : au bout de deux ans on coupera un quart de ce taillis le plus proche de la souche qu'on pourra, comme on fait les têtes d'osier, afin qu'il ne s'éleve point & qu'il se grossisse : on portera les branches chargées de feüilles dans l'endroit où seront les Vers-à-soye, & ceux destinez à les gouverner les cueilleront pour les donner aux Vers ; on continuera de couper cette quatrieme partie & en donner les feüilles jusqu'à la quatrieme muë, après laquelle on pourra se servir de feüilles en plain vent. L'année suivante on en coupera un autre quart, qu'on employera de la même maniere qu'il vient d'être dit; & si on avoit besoin d'autres feüilles on pourra cueillir celles de la quatrieme coupe sans couper les branches, cela ne lui fera aucun tort dans le temps qu'il la faudra couper ; quant à la troisieme coupe, si ses feüilles ne suffisent pas, on cueillera celle qui a été coupée la premiere, & qui ne doit l'être encore que dans deux ans, & ainsi des autres,

Maniere de se servir des feüilles de Mûriers en taillis.

de sorte que ce taillis sera divisé quatre coupes, par ce moyen on en état de donner aux Vers des feüilles de Mûriers qui auront toujo quatre ans, on les aura en abondan à mesure que la souche grossira, il n'est pas douteux que ces feüilles querreront une qualité très approchante à celles en plain vent, à mesure que la souche vieillira; l'Auteur n'a trouvé jusqu'à present aucune difference, au surplus elles seront toujours bonnes jusqu'à *la briffe*, qui arrive sept jours après la quatrieme *muë*. Pour lors on aura l'agrement qu'une personne seule fournira plus de feüilles que vingt ne feroient à les cueillir les unes après les autres. Il sera bon aussi, autant qu'on le pourra, de bécher & tailler deux fois l'année, sçavoir, à la fin de mars & à la fin de juillet & en ôter les herbes.

Mûriers de boutures.

Le Mûrier vient encore de bouture comme la vigne; le même Auteur, planta en 1747. trois cent de ces branches à la profondeur de huit ou neuf pouces, il lui en a réussi deux cent cinquante, dont il en planta la

dernière année cent cinquante à demeure fixe, qui avoient environ cinq à six pouces de circonference; quand on plante ces boutures il ne faut pas qu'elles soient hors de terre de plus d'un pouce, il faut leur laisser un crochet du bois de l'année précédente, comme on fait à la vigne. La saison la plus convenable est la fin de février ou dans le mois de mars, avant qu'ils ayent vegeté; si on les plantoit en automne l'écorce seroit sujette à pourrir, chose experimentée, il faut arroser ce plan souvent.

Autre façon de multiplier les Mûriers.

On peut encore multiplier les Mûriers & en avoir promptement d'une autre maniere, il ne s'agit que de coucher de jeunes Mûriers de cinq à six ans, auxquels on aura laissé venir un grand nombre de branches le long de la tige, pour cet effet on fera une fosse à chacun de ces arbres de toute leur longueur, qui prendra dès la racine, d'environ dix-huit ou vingt pouces de largeur, dans laquelle on les couchera, on arrangera les branches qu'on garnira bien de terre. Si on voit que ces arbres se couchent diffici-

lement, on pourra couper quelq
racines qui peuvent en empêcher,
en laisser le plus qu'on pourra ; ce
façon de multiplier a encore été fai
par l'Auteur. Il en coucha deux
1748, qui lui en ont déjà donné pl
de 50, presque en état d'être plantés
demeure : on pourroit encore leve
tout ces petits jets au bout d'un an &
demy & les mettre en Pepiniere, le
pied qui resteroit en terre en jetteroit
encore d'autres, on peut les coucher
en octobre, novembre & decembre.

On a encore l'experience qu'on peut enter & écussonner le Mûrier sur l'ormeau, lorsqu'il se trouve quelques Mûriers dont la feüille est quelquefois extrêmement découpée, il est bon de les enter ou écussonner, & y mettre de ceux de bonne feüille, ainsi que le Mûrier mâle, dont la feüille n'est pas bonne aux Vers, on le connoît en ce qu'il porte des fleurs sans fruits.

OBSERVATION.

Il n'y a point d'arbre qui donne un

..us grand & plus prompt revenu que .. Mûrier blanc, il n'en faut que 13 .. 14 de vingt-cinq ou trente ans, ..our nourrir les Vers provenant d'une ..nce de graine, qui sont au nombre ..e 40320, lesquels peuvent produire ..u moins douze livres de soye, poids ..e marc, quand il en periroit un quart ..près avoir dépensé toutes les feüilles, ..ette perte n'arrive ordinairement que par des accidens imprévus. On est toujours sûr qu'ils produiront plus que moins, si les Vers sont élevez avec art : il faut donc que ces Mûriers, pour nourrir ce nombre de Vers, produisent chacun environ soixante livres de feüilles, car il en faut 849, pour 40320 Vers, depuis leur naissance jusqu'à la montée, qui produiront seize livres deux onces de soye, ensorte que ce seroit pour chaque Mûrier une livre trois onces de soye, qui peut valoir dans le temps qu'elle sera beaucoup plus commune, dix-huit livres la livre; ainsi un Mûrier de cet âge produiroit vingt-une livres sept sols six deniers par chacune année de revenu. On peut assurer qu'un Mûrier de

Nombre de Vers que produit une once de graine.

Nombre de feüilles pour une once de graine de Vers-à-soye.

Produit d'un Mûrier de 25 à 30 ans.

Produit d'un Mûrier de 5 à 6 ans.

cinq à six ans de plantation, à demeure fixe, peut rapporter au moins quatre livres de feüilles ayant été bien soigné, lesquelles suffiront pour nourrir 190 Vers, qui produiront une once deux gros de soye, qui vaudroit sur le pied ci-dessus vingt-huit sols, & au bout de neuf ou dix ans un Mûrier peut produire dix livres de feüilles qui seront suffisantes pour 476 Vers, qui donneront trois onces un gros de soye, qui vaudroit sur le même pied trois livres dix sols trois deniers.

Produit d'un Mûrier de 10. ans.

Par consequent si treize à quatorze Mûriers de vingt-cinq à trente ans, produisant soixante livres de feüilles chacun, peuvent nourrir les Vers-à-soye provenant d'une once de graine, il en faut quatre-vingt-six de dix ans, produisant chacun dix livres de feüilles, & deux cent douze de chacun cinq à six ans, s'ils n'en donnent que chacun quatre livres.

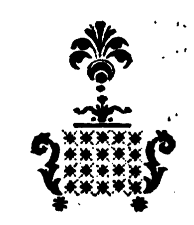
Suivant cette suputation justifiée au chapitre VIII. concernant la dépense de chaque Vers & le profit qu'il donne, il est prouvé que si on plantoit en Mûriers, par exemple, la

quinzieme

..zieme partie de la Touraine, dont ..najeure partie du terrain y eſt ex..lent, & qui contient, ſuivant la ..te, environ trois millions deux ..nt mille arpens, laiſſant les quatorze ..res quinziemes parties pour les villes, ..urgs, villages, vignes, bois, prés .. autres endroits où on ne pourroit ..anter, il s'y en trouveroit plus de ..eux millions cent trente mille, qui ..e feroient que dix pour chaque ar..ent de cette quinzieme partie, & ..reize cent cinquante-neuf pour chaque paroiſſe les unes dans les autres. On peut me répondre qu'il y a beaucoup de paroiſſes dans des villes qui ne peuvent avoir de Mûriers: il eſt vray, mais je répliquerai avec raiſon qu'il s'en trouveroit plus de cinq cent qui en planteroient environ chacun neuf ou dix mille & plus, qui feroient enſemble beaucoup plus que ce nombre, notamment celles qui ſont ſituées ſur les rivieres; ainſi ces deux millions cent trente mille Mûriers peuvent produire à l'âge de cinq à ſix ans, deux millions neuf cent quatre-vingt-dix mille livres, ce qui augmenteroit tous

Preuve du grand revenu qu'on peut tirer des Mûriers.

les ans à mesure qu'ils croîtroient ;
qu'au bout de dix ans, auquel tems
on peut en tirer sept millions sept ce
vingt-une livres, ce qui iroit toujours
augmentant jusqu'à vingt-cinq & trente
te ans, dont le produit seroit seu-
ment de plus quarante-cinq millions
cinq cent vingt-huit mille livres ;
quoi de plus capable de flatter l'é-
mulation du Public, pour s'enrichir
sans se donner beaucoup de peine ;
on ne prend ici qu'une quinzieme par-
tie de cette province, afin de mieux
prouver ce qui vient d'être dit, mais
qu'on examine bien les choses, on
verra qu'on peut planter au moins le
tiers sans qu'il y paroisse beaucoup.





DES VERS-A-SOYE, DE LEUR ORIGINE, VERTU ET PROPRIETÉ.

CHAPITRE VI.

LE Ver-à-soye se nomme en Latin *Bombix*, parce que sa coque a la figure d'un vaisseau, que les anciens appelloient *Bombilium*.

C'est une espece de chenille ou ver long & gros comme le petit doigt, divisé d'espace en espace par des manieres d'anneaux, ayant dessous lui quatorze pieds, six en sa partie anterieure qui lui servent comme de

mains, & huit dans ſa partie poſt rieure, qui commencent après le tro ſieme anneau, chacuns de ces dernie ſont armez de griffes de la figure de pointes de cardes, qui lui ſervent pour s'accrocher & ſe ſuſpendre, ſa ſubſtance eſt très-humide & viſqueuſe, il eſt couvert d'une peau très-mince & très-tendre, ſe rompant & diſſolvant facilement, de couleur brune ou blanchâtre avec quelques taches noires: il eſt composé de dix-huit poumons, ſa nourriture ordinaire eſt la feüille de Mûriers. Il vit ſous cette figure environ cinquante jours, pendant lequel temps il change quatre fois de peau, de dix en dix jours, de ſorte que ſitôt qu'il eſt né il ſe met à manger pendant ſept jours & s'endort le huitieme, il ceſſe de manger juſqu'à la fin du dixieme jour, dans lequel temps il quitte une peau pour la premiere fois, il ſe met à manger de nouveau pendant ſept autres jours, & s'endort encore pour trois jours, il continuë ainſi juſqu'à quatre fois, dont la derniere arrive ordinairement le quarantieme jour de ſa vie, après lequel il conti-

Subſtance du Ver-à-ſoye.

Le Ver-à-ſoye eſt composé de 18. poumons, il vit 50 jours.

Sommeil du Ver-à-ſoye avant de quitter ſa peau.

nuë

nuë de manger encore pendant ſept jours comme à ſon ordinaire, & le huitieme jour il ſe met à manger extraordinairement pendant trois jours: on appelle ce temps-là *la briffe* du Ver-à-ſoye, à la fin du troiſieme jour il ceſſe totalement de manger pour toujours, c'eſt le temps de la montée. On connoît quand il eſt prêt de monter lorſqu'il eſt tranſparent & de couleur de chair vive, marchant ſans ceſſe, s'écartant ſur les bords des tablettes; enſorte que ſi-tôt qu'il rencontre les branches de bruyere ou autre, qu'on lui prépare, comme il ſera dit au chapitre X. il y monte avec vivacité; & après s'y être promené quelque temps il ſe purge de toutes les ordures qu'il peut avoir dans le corps, en jettant une ou deux crottes vertes une fois plus groſſes que celles de l'ordinaire, & qui paroiſſent n'avoir pas encore été digerées, avec cinq ou ſix gouttes d'eau claire & tranſparente, c'eſt une marque certaine qu'il réuſſira bien. Enſuite il ſe met à travailler, faiſant ſortir d'une petite trompe, placée entre ſa bouche & ſon eſto-

Montée du Ver-à-ſoye, à quoy on connoît s'il réuſſira.

Remarque ſur la purification du Ver-à-ſoye, avant de commencer ſon ouvrage.

Matiere dont le Ver fait sa soye.

mach, une espece de bave épaisse, gluante ou visqueuse, qu'il étend avec ses mains, & en forme une espece de filasse qu'il colle aux branches, & l'ourdit au-tour de lui, pour se former un rempart, au milieu duquel il forme avec la même substance un cocon gros comme un œuf de pigeon, dans lequel il s'enferme. Ce cocon n'est composé & tissu que d'un seul brin de soye, qui contient environ huit à neuf cent aunes, il le tourne autour de lui, & en fait une espece de peloton ovale & creux dont il finit le dernier bout en dedans. Ce cocon est jaune, blanc ou verd celadon, mais cette derniere couleur n'est pas commune. Cet animal se raccourcit tellement à mesure qu'il tire de son corps la substance dont il forme cette soye, qu'il se réduit dans son cocon à la grosseur & figure d'une petite féve, de couleur jaunâtre, remuant si peu qu'on le croiroit mort, dans cet état on l'appelle Chrysalide. Il reste dans cette coque environ vingt-cinq ou vingt-six jours, plus ou moins, selon que le temps est plus ou moins

Un Ver fait son cocon d'un seul fil, qui contient 8 à 900. aulnes.

Lemery.

chaud, auquel temps il perce son cocon & sort en forme d'un beau Papillon blanc, une fois aussi gros & aussi pesant qu'il étoit en féve, ce que j'ay vérifié plusieurs fois : ce Papillon s'accouple avec la femelle, laquelle fait ses œufs ou graines pour conserver son espece. Il faut choisir les plus beaux de ces cocons, autant de mâles que de femelles: on les enfilera sur la superficie en maniere de chapelet, que l'on pendra dans un endroit où les souris ne puissent les trouver, ceux-ci sont destinez pour la graine que l'on fera éclorre l'année suivante, comme il sera ci-aprés expliqué. On connoît les mâles en ce que les cocons d'où ils doivent sortir, sont pointus d'un bout ou des deux, & que ceux des femelles sont ronds des deux bouts, & qu'ils ont une espece de ventre d'un côté. On doit choisir les plus gros & les plus durs, d'un jaune couleur de paille, ayant le grain serré & plus marroquiné que les autres, il en faut une livre pour chaque once de graine.

Temps auquel le Ver sort en Papillon.

Distinction des cocons mâles & femelles.

Choix des cocons, pour la graine.

Les Papillons sortent de leur co-

con, ordinairement depuis le soleil levé jusqu'à huit heures du soir & non plus tard. Quand il veut sortir il répand peu-à-peu une eau claire, par un bout du cocon, le moüille jusqu'à ce que la soye soit bien fléxible & facile à s'écarter, ce qu'il fait avec ses pieds, poussant peu-à-peu la tête, en répandant toujours cette liqueur, enfin fait son passage, sort & s'accroche au chapelet, sur lequel on le prend doucement par les aîles, pour le mettre sur une table ou dans une boëte ouverte, où les mâles & les femelles s'accoupleront, on ne doit les laisser accouplez que quatre ou cinq heures au plus, autrement la graine seroit sujette à s'échauffer. Il faut donc les séparer le plus doucement qu'on le pourra, s'ils ne se séparent pas d'eux-mêmes dans cet intervalle, en prenant la femelle entre les doigts proche le mâle sans la serrer, on tirera le mâle par les aîles bien doucement, en le lâchant & tirant il se séparera, pour lors il ne servira plus de rien, on peut le donner aux poules, qui en sont fort friandes.

Comme le Papillon sort du cocon.

Tems qu'ils doivent être accouplez.

Maniere de les désaccoupler.

On connoît le Papillon mâle en ce qu'il est toujours en mouvement, battant continuellement des aîles, & cherchant à s'accoupler, au lieu que la femelle est plus grosse, & presque toujours immobile. Il est de consequence d'en séparer les mâles, qui sans doute s'accoupleroient une seconde fois avec les femelles, ce qui feroit un tort considerable à la graine; on ne doit donc laisser accoupler les femelles qu'une seule fois. S'il arrivoit cependant qu'il y eût plus de femelles que de mâles, dans ce cas un mâle peut servir deux fois, cependant cela ne doit être que par necessité, car j'ay éprouvé trois ans de suite qu'en faisant servir des mâles deux fois, la graine provenant du premier accouplement m'a donné des Vers gros & robustes, qui ont fait de bons cocons, & celle du second accouplement m'en a donné de petits & foibles, qui cependant ont assez bien réussi; & pendant le même temps j'ay éprouvé que la graine des femelles, qui avoient été accouplées deux fois & plus, avoit bien éclos, mais que les

Inconvenient s'ils étoient trop long-temps accouplez, chose éprouvée.

Remarque sur le second accouplement des Papillons mâles.

Remarque sur le second accouplement des femelles.

Vers n'avoient pas passé la troisiém
muë, ensorte que d'environ tro
mille, il ne m'en avoit réussi qu
deux cent, au lieu que ceux qui n'a
voient été accouplés qu'une fois on
fort bien réussi pour la premiere &
seconde classe.

Maniere de préparer le lieu pour faire de la graine.

Quand les femelles auront été dés-accouplées, on les mettra sur des pieces de drap ou d'étamine bien usées & bien rases, qui seront attachées à la muraille ou autre endroit, qu'on relevera par en bas afin qu'elles fassent la figure d'un sac ouvert, sur lesquelles elles feront leurs œufs ou graines, qu'elles y collent avec symmetrie. Cette graine est dans son commencement d'un jaune citron, qui devient quatre ou cinq jours après d'une couleur grise cendrée, qui est la marque de sa bonté, car si elle reste jaune elle ne vaut rien. J'ay remarqué aussi que celle provenant des femelles qui avoient été accouplées deux fois, prenoient une couleur plus brune & plus foncée, & que celles provenant des mâles qui avoient été accouplés deux fois n'acqueroit cette couleur cendrée que le six ou le

Remarque sur la bonté de la graine.

:ptieme jour. Quatre à cinq jours
près que la femelle a déposé sa grai-
ne elle meurt, il faut au bout de huit
ou dix jours détacher les pieces d'étof-
fe où ils seront, & les mettre dans un
lieu frais, pour empêcher que la cha-
leur ne la fasse fermenter, & enfin
éclorre, car en l'année 1750. j'y fus
surpris, la chaleur fit éclorre toute
ma graine, & je fus obligé d'en
faire venir d'ailleurs, pour l'année
suivante. Lorsqu'on l'aura mise dans
un lieu frais on peut la détacher
des étoffes un ou deux mois après,
avec une piece de monnoye bien min-
ce ou un couteau, en prenant bien
garde de l'écraser. On la gardera dans
une boëte, qui sera mise dans un lieu
frais & sec pendant les chaleurs, & un
lieu temperé dans l'hiver, pour la ga-
rantir de la gelée; & si-tôt qu'on s'ap-
percevra qu'il ne gelera plus dans les
maisons on la mettra dans un autre lieu
plus frais, afin qu'elle ne fermente pas,
ce qui avanceroit la naissance des Vers,
qui éclorroient avant que la feüille de
Mûrier fût venuë. Sans cette précau-
tion cela peut bien arriver, quand

Pour conserver la graine dans le chaud & le froid.

Maniere de détacher la graine.

Degré de chaleur convenable pour faire éclorre la graine.

l'atmosphere se trouve au 12, 13 14, 15 ou 16 degré du Thermometre de Mr de Reaumur, ce qu'on voit souvent en mars, même en février. Ce seizieme degré est suffisant pour faire éclorre les Vers, s'il se soutient pendant quatre ou cinq jours de suite.

A l'égard des cocons dont on veut tirer la soye, il faut bien se garder de les laisser percer, car on n'en pourroit rien tirer, & ils ne seroient plus bons qu'à filer au fuseau & mettre au fleuret; c'est pourquoy il les faut tirer dans le dix-huit ou le dix-neuvieme jour au plûtard, après qu'ils auront été commencés. Si on n'avoit pas la commodité de les tirer dans ce temps-là, il faudra faire mourir la fêve qui est dedans; pour cet effet on mettra les cocons, à l'épaisseur de quatre doigts, dans des corbeilles, ou sur des claies qui seront garnies de papier: on aura soin d'en couvrir les cocons, ensuite on les mettra au four, qui aura un degré de chaleur convenable pour ne pas griller la soye. On connoîtra ce degré en y tenant le bras nud jusqu'au coude, pendant deux

ou

ou trois minutes, ou en y tenant une plume pendant le même temps au bout d'un bâton, qu'on avancera jusqu'au milieu en l'air & non sur le carreau, si on voit qu'elle grille on le laissera refroidir jusqu'à ce qu'en mettant une autre elle n'y grille plus, alors on y mettra les cocons, qu'on y laissera pendant une demie heure ou trois quarts d'heure après l'avoir exactement bouché. Si le degré de chaleur est suffisant on doit entendre boüillonner & petiller les cocons, on les en retirera après le temps dit, & on les tiendra enveloppez dans des couvertures de laine l'espace de vingt-quatre heures; après lequel temps on les étendra pour faire sécher la fêve, sans quoy elle se corromproit & tacheroit la soye, au moyen de quoy on sera libre de les tirer quand on le jugera à propos.

Premiere méthode pour faire mourir la fêve du cocon, & la meilleure.

On peut encore les faire mourir dans un crible ou autre chose semblable, dans lequel on mettra des cocons de la même épaisseur, qu'on exposera sur la vapeur d'une chaudiere d'eau boüillante placée sur un fourneau, on

Seconde méthode.

fermera ce crible d'un couvercle planche, la vapeur de l'eau boüillante concentrée pendant un quart d'heure les étouffera, & étant ôtez on les enveloppera tous humides pendant une heure dans des couvertures, & on fera sécher la fêve.

Troisiéme méthode, Lemery.

Les Chinois & les Persans les font mourir en les exposant quatre ou cinq jours à l'ardeur du soleil, je l'ay fait plusieurs fois, & j'y ai toujours bien réussi. Il est vrai que le soleil ternit un peu cette couleur jaune, qui cependant ne diminuë rien de la qualité de la soye, au contraire on prétend qu'elle en est plus pure & plus fine, au surplus on peut choisir de ces trois méthodes celle qu'on voudra.

Invention de mettre la soye en oeuvre trouvée, & par qui.

L'invention de mettre la soye en oeuvre fut trouvée en premier lieu par Pamphila dans l'isle de Cos, où Platis, pere de cette Princesse, avoit été éxilé par Maximin, l'an du salut 240; cette découverte fut bien-tôt connüe chez les Romains, on leur apporta de la soye du pays des Séres, où les Vers-à-soye croissent naturellement: les Romains, bien loin de profiter d'une

Négligence des Romains.

couverte si utile, ne purent jamais persuader que des Vers produisissent es fils si précieux & si beaux; ils firent ır cela mille conjectures chimeriques, e qui rendit chez eux la soye si rare x à si haut prix qu'on leur vendoit au oids des perles les plus fines : par ette raison l'Empereur Aurelien, qui egnoit l'an du salut 368, refusa à l'Imperatrice sa femme une robe de soye qu'elle lui demandoit avec instance. Nous devons la maniere d'élever des Vers-à-soye à des Moines qui en apporterent des œufs à Petilie, ville de la Grece, environ l'an 572, sous le regne de l'Empereur Justinien, sous lequel la soye étoit si rare qu'on l'achetoit encore au poids des perles.

Soye venduë aux Romains au poids des perles.

Godefroy en sa note du Cod. l. 4. & la loi Imperosi 37.

La France n'a profité que bien tard de cette belle découverte, puisque ce fut le Roy Henry II. qui porta aux nôces de sa fille & de sa sœur les premiers bas de soye qu'on eut vû dans le royaume. C'est à ses soins & à ceux de ses successeurs que nous devons l'établissement des Manufactures de Tours & de Lyon.

Premiers bas de soye en France, par Henry II.

Etablissement des Manufactures de soye en France, par Henry II.

CHAPITRE VII.

Du temps & de la maniere de f
éclorre les Vers-à-soye.

POUR parvenir au grand reven
que nous offrent ces précieux an
maux, il faut s'assurer de la bonté d
la graine. On prendra celle qu'on nou
aura apportée récemment d'un pa
plus chaud que le notre, tel q
l'Italie. On pourra se servir successiv
ment pendant quatre années de cel
qu'on aura fait faire aux Papillons
provenant de cette graine; les Ver
se naturalisent au climat les trois der
nieres années, après lesquelles *j'a*
remarqué qu'ils commencent à dégé-
nerer, c'est pourquoi il est bon d'en
changer au moins tous les quatre à
cinq ans, afin d'avoir toujours des
Vers d'un bon rapport: on doit re-
jetter celle qui surnage au vin dans
lequel on l'aura plongée; & quand
elle sera séche, on la fera éclorre de la
maniere suivante.

Choix de la graine de Vers-à-soye.

Le

Le plus sûr dans notre climat comme la Touraine, & une grande partie du Poitou, qui ne sont qu'au quarante-septiéme degré, vingt-cinq à trente minutes de latitude, est de la mettre couver environ le sept ou le huit mai, pour que les Vers éclosent le quinze ou le seize, qui sera un temps assuré pour avoir de la feüille de Mûrier, les bourgeons ne seront pas si en risque de geler, comme il arrive souvent vers le milieu ou la fin d'avril ; il vaut mieux que la feüille n'ait que le tiers de sa grandeur ordinaire que de risquer à n'en pas avoir dans le besoin : au surplus on trouvera assez dans ce temps-là de bourgeons tendres pour donner aux Vers dans leur commencement, & à mesure qu'ils croîtront ils se trouveront en état de manger cette feüille plus ancienne ; en sorte qu'en ne les mettant couver que dans ces jours-là, la récolte en sera entierement faite vers le dix-huit juillet au plus tard, qui sera avant celle des bleds.

Temps le plus sûr à faire couver les Vers-à-soye.

On peut faire couver les Vers-à-soye de trois manieres. La premiere, la meilleure & la plus sûre, est de

Premiere méthode de faire couver la graine, & la meilleure.

mettre la graine dans une boëte carton bien mince, dans laquelle y aura plusieurs petites cases d'enviro un ou deux pouces en carré, d'un ligne ou une ligne & demie de profondeur; il ne faut pas que cette graine soit de plus de deux ou trois lignes d'épaisseur dans la boëte, afin qu'une espéce de transpiration qu'elle fait en s'échauffant puisse s'évaporer dans la boëte, & que celle qui vient du fond ne s'attache pas à celle du dessus, ce qui arriveroit si elle étoit trop épaisse: ces cases sont pour la contenir toujours dans la même épaisseur, & pour empêcher qu'elle ne se mette en monceaux dans le temps qu'on est obligé de manier cette boëte, pour lever les Vers-à-soye quand ils éclorront, ce qui feroit tort à ceux qui ne sont que commencer à sortir de l'œuf, par le froissement qu'elle feroit en remuant.

Papier percé, pourquoy.

Il faudra garnir cette boëte d'un papier percé de plusieurs trous bien proches les uns des autres, à passer des grains de froment: il ne faut pas que ce papier soit plus large ni plus étroit que la boëte, afin qu'il touche

xactement la graine & qu'il la couvre. Ces trous sont faits pour que les Vers y puissent passer, & venir sur ce papier à mesure qu'ils éclorront ; c'est pourquoy il faut que ce papier touche absolument, afin qu'ils puissent y atteindre facilement : cette boëte étant ainsi préparée, on placera un Thermometre de Mr de Réaumur, dans une chambre ou cabinet qui ne soit point exposé au vent, & qui sera bien clos. On plantera deux chevilles, une à chaque côté du Thermometre & vis-à-vis du globe, sur lesquelles on mettra cette boëte, ensorte que le dessous ne soit ni plus haut ni plus bas que le globe, afin que la chaleur frappe en même-temps l'un & l'autre, & qu'on soit sûr que la graine ait le même degré de chaleur. Si la chambre où cabinet où on voudra faire couver n'étoit qu'au dixiéme degré le jour qu'on l'y exposera, on peut l'y laisser ce jour-là ; & si le lendemain il n'étoit pas monté naturellement au douzieme, on l'y fera monter en mettant de la braise dans des réchauds, qu'on augmentera ou diminuera selon le

Maniere de placer la graine proche le Thermometre.

Maniere de graduer la chaleur.

besoin : il faut entretenir ce deg
pendant deux jours, au bout desque
on augmentera le feu pour le fai
monter au treizieme pendant un jour
qui sera le quatrieme que la boëte aur
été mise. Le cinquieme jour on le
fera monter au quatorzieme, qu'on
tiendra encore pendant deux jours :
le septieme jour on le fera monter au
quinzieme, & le huitieme au seizieme
degré, qu'on entretiendra jusqu'à ce
que les Vers soient éclos. Comme il
peut bien arriver que les Vers éclosent
au quatorze ou quinzieme degré, il est
bon de regarder à la graine dans ce
temps-là ; si on voit qu'elle ait blanchi
c'est une marque qu'elle va bientôt
éclorre.

Remarque sur le degré de chaleur qu'on doit toujours donner aux Vers pendant leur vie.

J'ay remarqué pendant plus *de six* années, que le seizieme degré de chaleur du Thermometre est suffisant pour élever les Vers-à-soye, en les y entretenant pendant toute leur vie, & qu'il est beaucoup plus sûr & plus convenable que le dix-huitieme ou le dix-neuvieme, la raison en est sensible : il suffit pour les faire éclorre, il doit donc être plus que suffisant pour leur

ntretenir la vie, qui n'a pas besoin 'un pareil degré de chaleur à celui ui convient à la couvée, étant constant que tout ce qui naît n'en respire amais un pareil à celui où il a commencé à prendre vie ; & s'il arrive qu'il en ressente un plus fort, ce ne pourra être sans beaucoup d'incommodité : par consequent il est néceffaire de leur entretenir celui qui les a debroüillés de ce cahos, en leur donnant la vie & non un plus fort : l'air en sera beaucoup plus sain, n'étant pas obligé de mettre un si grand feu dans les chambres, comme il le faudroit pour le dix-huit degré, ce qui ne sert qu'à trop rarefier l'air & l'infecter, par la division & fermentation qu'il cause à l'abondante transpiration que font les Vers, dont il est rempli, ce qui ne peut que le corrompre & le putréfier ; c'est pourquoi il est bon en tout temps, quand le vent ne sera pas marin ni midy, & quoiqu'il ne fasse pas chaud, d'ouvrir au moins tous les deux jours toutes les portes & fenêtres pendant une ou deux heures, afin de renouveller cet air corrompu, & chaf-

Corruption de l'air dans les chambres des Vers.

Purification de l'air.

ser les vapeurs causées par cette tr
piration, le crotin & le débris
feüilles que la fermentation pour
avoir fait aigrir, dont ces foibles
sectes se trouvent empoisonnés. (
raisonnement doit être d'autant *pl*
sensible, que les Vers-à-soye *ayan*
dix-huit poumons, ils doivent pa
conséquent respirer dix-sept foi
autant d'air que les autres animaux,
qui n'en ont qu'un, ainsi on ne peu
le tenir trop pur & trop sain. *On*
peut encore, s'il fait froid dans le
temps qu'on le renouvellera, augmenter le feu dans les réchauds afin qu'ils ne se rafraichissent pas trop, & que le Thermometre se soutienne au même degré.

Monsieur Sauvage.

Lorsqu'on mettra la boëte au *Thermometre*, si l'endroit se trouve naturellement au onze, douze ou treizieme degré, il faudra se régler à ce qui vient d'être dit pour mettre le feu necessaire à l'augmenter; c'est-à-dire, que s'il se trouve au douze & qu'il s'y soutienne, on ne mettra point de feu que le quatrieme jour, qui sera pour le faire monter au treiziéme, ainsi du

te. Il faut bien se garder de le faire onter au vingt-un & vingt-deux, ême au vingt, ces degrés sont très-angereux en tout temps, car n'eussent-ils essuyé qu'une seule fois dans ur vie un des vingt-un ou vingt-euxieme degrés, on peut s'assurer u'ils ne réussiront jamais, il ne faut lonc pas hésiter à les jetter. Cependant ils ne laisseront pas de vivre & le manger avec plus d'avidité que s'ils n'avoient point de mal; & quand le emps du travail qu'on en esperoit seroit arrivé, ils creveroient tous, même après avoir commencé leur ouvrage, par consequent la peine & la dépense qu'ils auroient causés seroient perduës; pour marque de leur bonté ils doivent naître très-noirs; si au contraire ils sont rouges, roux, ou de couleur d'habit de Capucin, surement ils ne vallent rien, ce seroit peine perduë de les conserver, il les faut donc jetter tout de suite. Ils n'acquierent cette couleur que parce qu'ils ont été trop précipités, & qu'ils ont essuyé un degré de chaleur trop fort, ainsi il faut éviter ces excès: je n'a-

20, 21, & 22 degré de chaleur pernicieux aux Vers.

Marque de la bonté des Vers en naissant.

Marque de la mauvaise qualité des Vers en naissant.

vance rien ici qui ne soit vray, j'ai fait l'épreuve pendant quatre années de suite, & j'ay toujours éprouvé la même chose. Voici comme je m'y pris, je mis à couver de la graine de Vers-à-soye de la même qualité dans deux differens endroits, à l'un je graduai la chaleur au seize, & à l'autre au vingt-un, vingt-deux & vingt-trois, augmentant tous les jours de deux degrés depuis le dix. Ceux qui avoient eu le degré convenable naquirent très noirs, & les autres vinrent de couleur rousse, je les élevois séparement avec autant de soin les uns que les autres: il n'y eut pas la vingtieme partie de ceux qui avoient été gradués jusqu'au vingt-deux qui parvint jusqu'à la montée, ils devinrent muscadins. Cette maladie se connoît quand on les voit devenir durs, infléxibles, d'un rouge vineux, qui se change dans un blanc parfait & farineux; ce fut à la troisieme & quatrieme muë que cette maladie se déclara, qui les fit tous périr après avoir fait toute la dépense, & le peu qu'il m'en resta monta dans les branches, commença

Epreuve.

Muscadins, maladie, comme on la connoît.

:nça son cocon & mourut dedans ant qu'il fut à moitié fait; très-peu finit & devint en fêve, mais en- ›re ce ne fut rien de bon. Il seroit :ureux si on s'appercevoit de cette aladie avant la premiere muë, on ı seroit quitte pour jetter ceux qui en ›nt attaqués.

A l'égard de ceux dont la chaleur ıt graduée au seizieme ils réussirent rès-bien tous: il s'ensuit donc delà ɲue la trop grande chaleur leur est ›ernicieuse, & qu'il vaudroit mieux qu'ils eussent quatre degrés de moins que deux de trop. Cet inconvenient peut arriver à tous les hommes qui les font éclorre, en mettant la graine dans un nouet dans les poches de culotte ou goussets, & les femmes dans leurs poches, sous leurs jupes; au lieu que les hommes ne doivent mettre ce nouet que dans les poches de leurs vestes, & les femmes dans celles de leurs tabliers: il faut que ce nouet soit environné de laine ou coton, & y mettre la main de temps en temps pour l'échauffer, au moyen dequoy on ne risquera pas tant de don-

Seconde méthode pour faire éclorre la graine.

K

ner un degré de chaleur trop fort, qu'il l'auroit dans les poches de culote ou goussets, qui souvent va depuis vingt-cinq jusqu'au trente : on peut facilement éprouver ce que je dis ici, il ne s'agit que de prendre un *Thermometre* de M. de Reaumur, *il y* en a qui sont assez propres pour cela & qui n'embarassent pas plus dans la poche qu'une écritoire, on en verra l'effet.

Troisieme méthode de faire couver la graine.

On peut pour la troisieme méthode mettre la graine dans une boëte de bois blanc bien mince, large de deux pouces, d'environ un pied de long & deux pouces de profondeur, selon la quantité de graine qu'on aura, on mettra du coton dans le fond & du papier par dessus, ensuite la graine & un papier percé dessus, comme *il a été* dit : on placera cette boëte entre deux couettes, au pied du lit où l'on a coutume de coucher, on l'approchera tous les jours un peu jusqu'à ce qu'elle soit le huitieme jour sous le chevet, il faut se dispenser de coucher sur cette boëte crainte de l'écraser, il faudra pendant le jour y échauffer des linges legerement, dont on envelopera la

boëte ; il faut auſſi dans cette méthode regarder à la graine dès le cinquieme jour & voir s'il n'y a point de Vers éclos : ſi-tôt qu'on s'appercevra qu'il y en aura on mettra des feüilles de mûrier tendres & récentes ſur le papier percé, pour que les Vers paſſant par ces trous s'y attachent. Si on fait couver par la ſeconde méthode il faudra mettre la graine dans une boëte ſi-tôt qu'on la verra blanchir, avec un papier percé, & la mettre entre deux couettes.

Dans toutes ces méthodes, il faudra lever deux fois par jour, ſoir & matin, les feüilles de Mûrier qu'on aura miſes ſur le papier percé où ſeront attachés les Vers, & mettre chaque levée à part dans des boëtes, & continuer ainſi pendant trois jours au plus, qui feront ſix levées ou claſſes différentes, au moyen dequoy ils ſe trouveront tous du même âge ; ce qui eſt eſſentiel pour que tous mangent, muent & filent enſemble & en même temps, c'eſt-à-dire, chaque claſſe.

Obſervation ſur la levée des Vers-à-ſoye, ſur le papier percé des boëtes.

Il faut obſerver, comme il a été dit, que de toutes les méthodes pour faire

éclorre la graine, celle du Thermometre est la meilleure & la plus sûre, & après elle, celle de la boëte entre deux couettes; cette derniere peut être pratiquée par ceux qui n'auront pas le moyen d'avoir de Thermometre; il y a, comme on l'a dit, beaucoup d'inconvenient dans celle du nouet dans les poches, par rapport à la transpiration de la graine qui s'évaporeroit très facilement.

Raisons qui doivent engager à ne lever que pendant trois jours au plus.

On vient de dire qu'il ne faut lever les feüilles de Mûrier de dessus le papier percé que pendant trois jours, deux raisons y engagent, la premiere est que les Vers qui éclosent les derniers ne sont pas si vigoureux que les premiers, & par consequent ne sont pas d'un si bon rapport; la seconde est, que si on les prenoit de trois ou quatre jours au-dessus ils occuperoient un temps infini jusqu'à la montée, les derniers ne sortiroient que de la troisieme muë lorsque les premiers auroient monté, c'est pourquoi il est bon d'avoir le double de graine de plus qu'on ne voudroit élever de Vers, afin de n'en prendre au plus, que de trois

jours,

jours, & jetter les tardifs ; voici deux années de suite que j'ay observé que ceux qui sont nés le premier jour ont réussi sans en perdre un seul, & ont monté dans le même jour ; & que de ceux du troisieme jour il m'en a manqué beaucoup, à plus forte raison si on en prenoit de 4, 5 & 6 jours, je l'ai éprouvé dans le commencement que j'en ai élevé, ayant regret de les jetter.

Les Vers-à-soye ainsi éclos, il est necessaire d'entretenir toujours l'air au même degré de chaleur, c'est-à-dire, le seize ou le dix-septieme, au plus le dix-huitieme degré pendant toute leur vie, sur tout il faut éviter le 20, 21 & 22, comme il a été dit; cependant, dira-t-on, on se trouve quelque fois bien embarrassé pendant les grandes chaleurs de l'été pour l'éviter, dans ce cas il faudra ouvrir les fenêtres, qui doivent être opposées, l'une au couchant & l'autre au levant ou au nord, & agiter l'air autant qu'on le pourra.

Pour temperer le trop grand chaud, mortel aux Vers.

On vient de dire qu'il faut éviter le trop grand chaud, il est en-

core necessaire d'éviter le trop grand froid, tel que sont les 9, 10, 11, 12, & 13 degrés, il empêche un grand nombre de Vers-à-soye de muer & de se dépoüiller de leur fourreau, qui est tout d'une piece, que l'auteur de la nature leur a fait si juste, qu'il faut un air convenable pour les dilater, au lieu que le froid les resserre, & condense une humeur visqueuse ou gluante, qui les colle sur leur corps, il est pourtant necessaire qu'ils le quittent; & ceux qui ne le peuvent étouffent, & crevent dedans: au surplus s'il en réchappe quelqu'uns ils sont extraordinairement retardés, & la dépense qu'ils font excede beaucoup le profit qu'on en espere, & il peut bien arriver qu'on soit obligé de les jetter à la fin faute de nourriture, ayant dépensé toutes les feüilles. Ainsi on peut corriger l'air par des petits feux de braise qu'on mettra dans des réchauds dans les chambres, en évitant toute fumée âcre & caustique qui leur est nuisible. L'air humide causé par le vent marin & celui de midy, leur est encore dangereux; il dissout leur peau,

Effet du trop grand froid.

Maniere de corriger l'air froid.

Il faut éviter toute fumée.

& la rend si tendre que la moindre nourriture qu'ils prennent la fait crever & déchirer, sur tout deux jours avant que d'entrer en muë, dans laquelle ils commencent à se trouver pressés; ainsi ces petits feux clairs dessecheront cette humidité : il est encore bon de les parfumer de temps en temps, avec de l'encens ou du benjoin, avec lequel on peut mélanger des zestes ou pelures de pomme de reinette sechées, & un peu de jambon. On mettra le tout ensemble sur du feu dans des réchauds, cette fumée de bonne odeur rechauffe l'air, le rarefie un peu & le desséche; elle réveille les Vers, & les excite à reprendre le manger, sur tout après qu'ils ont mué; j'ay remarqué que si-tôt que ces parfums se font sentir dans la chambre où ils sont qu'ils remuent tous à la fois & se mettent à manger, on peut faire ces fumigations de trois en trois jours, après avoir renouvellé l'air dans la chambre, de la maniere qu'il a été dit.

Effet de l'air humide.

Les petits feux & fumigations les dessechent.

En évitant donc ces deux extrêmitez du froid & du chaud, on aura beaucoup de soye avec moins de dé-

pense & dans peu de temps, on ne pense pas que les Vers puissent être incommodez par d'autres causes. Il ne s'agit plus que de parler de la quantité & qualité des alimens, qui méritent encore bien de l'attention, & dont les Vers peuvent être incommodez sans cette attention.

CHAPITRE III.

De la qualité & quantité des alimens des Vers.

LA meilleure pratique consiste à donner aux Vers-à-soye de la feüille de Mûrier tendre & fraichement cueillie, depuis leur naissance jusqu'à la seconde muë, deux fois par jour soir & matin; depuis la seconde muë jusqu'à la quatrieme muë trois fois, le matin, à midy & au soir; depuis la quatrieme muë, pendant six ou sept jours, quatre fois par jour; & depuis ce temps-là jusqu'à la montée, qui sera le temps de l'abrif autant de fois qu'ils en auront besoin, il faut observer qu'à toutes les fois

Combien de fois le jour on doit donner à manger aux Vers.

qu'on leur en donnera que ce ſoit peu à la fois ; il y a non-ſeulement de l'économie à ne leur donner que ce qu'ils peuvent manger , mais encore cela empêche qu'ils ne faſſent trop de litiere,dont la vapeur leur eſt nuiſible : il eſt même bon quelque-fois de leur laiſſer deſirer de temps en temps la nourriture. L'on peut leur donner depuis la ſeconde muë juſqu'à quatre ou cinq jours après la quatrieme les branches qu'on cueille des Mûriers quand on les met à ſec,pourvû que ce ſoit du nouveau jet ſans en cueillir les feüilles , c'eſt une commodité quand on veut les changer & ôter le débris des feüilles , en ſorte qu'en prenant ces branches on enleve une grande quantité de Vers , au ſurplus c'eſt que le crotin tombe au travers , au moyen de quoy il ne touche point aux Vers. Il ne faut pas leur en donner dans le temps de l'abrif , à moins qu'on ne les change tous les jours , afin de remarquer s'il n'y en auroit point quelqu'un qui faſſe ſon cocon dans la litiere , comme il m'eſt arrivé pluſieurs fois ; ces branches leur donnent cette

occasion ; il est aussi de consequence de ne leur donner aucune de ces feüilles moüillées, soit par la pluye ou par la rosée, ni de celles qui sont tachées, havies ou endommagées par le broüillard. Celles qui sont moüillées empêchent leur transpiration, & leur fournissent un suc trop aqueux, amolissent leur peau, la font enfler & crever, les autres leur fournissent un suc âcre, peu nourrissant, qui les fait maigrir, & si les feüilles ont ces deux qualitez à la fois, il en provient deux maladies. La premiere, est la Leucophleguemacie, on les appelle ordinairement des gras, elle se manifeste en quelque muë que ce soit, ils ne cessent point de manger, s'enflent par tout le corps, sur tout à la tête, ils deviennent luisans, onctueux, roides, marchant toujours, n'entrent point en muë, & enfin perissent sept ou huit jours après, quelque fois plutôt ou plutard ; si cependant on ne leur a pas donné de ces feüilles moüillées deux ou trois jours de suite, il peut bien en rechaper beaucoup, mais ils seront bien retardez, à ce que

Effet des feüilles moüillées & havies de broüillard.

Leucophleguemacie, maladie causée par les feüilles moüillées.

M. Sauvage, en ses mémoires.

rapporte Mr Sauvage : j'ay fait toutes les épreuves ſur cela, il ne m'en a pas réuſſi un, ainſi je conſeille de ne leur en point donner.

La ſeconde maladie s'appelle Latrophie, on les appelle des arpettes, elle ne les attaque qu'après la quatrieme muë ; ceux qui en ſont attaquez ſe rapetiſſent ſi fort qu'on croiroit qu'ils n'en ſeroient encore qu'à la ſeconde ou troiſieme muë, leurs pieds s'accrochent plus fort à ce qu'ils trouvent, ils meurent trois ou quatre jours après, à cauſe de ces feüilles bruïnes ou tachées, dont ils ſe ſont nourris.

Latrophie, maladie cauſée par les feüilles bruïnes.

Il y en a qui ne different guere de cette maladie, on les appellés de Clarettes ou Luzettes, ils ne different preſque des Arpettes que par leur tranſparence, ils ſont rappetiſſés & pleins d'eau, ce mal les attaque auſſi après la quatrieme muë, j'ay remarqué que cette maladie pouvoit être cauſée par les feüilles bruïnes & moüillées.

Clarettes ou Luzettes, maladie.

Il en eſt d'autres qui s'appellent des Porcs ou jaunes, c'eſt au temps deſtiné à filer qu'ils ſe couvrent de pluſieurs taches jaunes, qui commencent par la

Gras ou jauniſſe, maladie.

tête & se répandent sur tout le corps, on dit que c'est un mal sans remede, il les faut jetter au plutôt, car s'ils venoient à crever ils infecteroient tous les autres d'une liqueur jaune & gluante, ressemblante assez au jaune d'œuf, qu'ils répandent avec abondance; & dans cet état ils marchent sans cesse sur les autres, trainant toujours avec eux cette pourriture: Cette maladie ne vient que d'une soye échauffée, puisqu'elle n'arrive que dans le temps qu'ils montent, & même après avoir monté dans les branches, ce qui peut former des engorgemens & obstructions à la trompe par où ils la rendent. Il est sur qu'elle est causée par la chaleur & l'usage des feüilles moüillées, & ce sont les plus robustes qui parviennent jusqu'à ce temps, les plus foibles périssent avant, il n'y a qu'à ne leur en pas donner, & faire sécher celles qui le seront, qu'on est quelque-fois obligé de cueillir quand les pluyes sont continuelles, dont on retarde leur repas, qui ne leur préjudicie aucunement; car en cas de neçessité ils peuvent se passer de manger

ger pendant un jour entier, pourvû que ce ſoit avant la quatrieme muë, non après, ſur tout quand ils ſont en brif, ainſi on pourra avoir la précaution de cueillir des feüilles pour leur repas du lendemain matin, pour n'être pas obligé de cueillir celles où la roſée ſeroit tombée, on peut auſſi en faire une proviſion pour un jour & demi ou deux en cas qu'on ne voye pas le temps aſſuré au beau; dans cette circonſtance on étendra les feüilles dans un lieu frais ſur le carreau bien net qu'on ne mettra pas trop les unes ſur les autres, ce qui les feroit ſuer & moüiller, elles ſeroient alors dangereuſes aux Vers ſi on leur donnoit en cet état. Quand à celles qu'on aura été obligé de cueillir par la pluye, on les mettra entre des draps ou linceüls peu à la fois, c'eſt-à-dire, qu'elles ne seront point les unes ſur les autres, le linge les eſſuira, & on les étendra ſur le carreau pour les achever de ſécher.

Les Vers peuvent ſe paſſer de manger un jour entier en cas de néceſſité.

Précaution pour avoir toujours de la feüille ſéche.

On peut éviter les vents marins & de midy, qui ſont auſſi la cauſe de ces maladies, en bouchant les endroits par où ils pourroient paſſer, faiſant

ces petits feux & fumigations, & en renouvellant l'air comme il a été dit ; tout ceci bien observé on peut s'assurer de bien réussir.

Un Vers dépense en toute sa vie 2 gros 50 grains & demy de feüilles.

Puisque nous sommes ici sur le chapitre des alimens des Vers-à-soye, j'ay fait plusieurs fois l'experience que chaque Vers ne dépense dans toute sa vie que deux gros cinquante grains & demi de feüilles, étant données avec économie, & tous ceux qui ont servi à mon épreuve m'ont fait de très bons cocons, je ne leur ai jamais donné de nourriture sans la peser, j'en avois mis douze à part : s'il arrivoit qu'il en mourut un je le remplaçois par un autre du même âge, afin d'être sûr de mon entreprise.

CHAPITRE IV.

De la maniere de changer les Vers & leur ôter le débris des feüilles.

UN ou deux jours avant que les Vers doivent s'endormir pour la premiere fois, qui est le huitieme

jour de leur naiſſance, il faut leur ôter la litiere qu'a fait le débris des feüilles; les jours les plus convenables ſont le ſixieme de leur naiſſance pour la premiere fois, le ſeizieme pour la ſeconde, le vingt-ſix pour la troiſieme; & depuis la troiſieme dormille juſqu'à la quatrieme muë, dont la veille ſera le trente-ſixieme jour, on les changera deux fois, c'eſt-à-dire, le trente-trois & trente-ſixieme jour, & depuis la quatrieme muë ou dormille, qui ſera faite le quarantieme jour juſqu'à la montée, qui arrivera le cinquantieme jour, on les nettoyera autant de fois qu'on verra qu'ils en auront beſoin. Il arrive ſouvent qu'on ne les nettoye guere que deux fois, parce qu'ils mangent les feüilles juſqu'au coton, & par conſequent font peu de débris. Cette précaution de leur ôter la litiere eſt abſolument neceſſaire, car la chaleur qui les fait fermenter & pourrir, rend les Vers muſcadins.

Pour parvenir à ôter cette litiere, ſans bleſſer les Vers, & leur toucher avec les doigts, il faudra poſer des feüilles nouvelles ſur eux, juſqu'à ce,

Méthode pour changer les Vers.

qu'ils en soient tous couverts, & sur lesquelles ils monteront & s'y attacheront, ensuite on prendra ces feüilles par la queuë avec les doigts, évitant de toucher aux Vers autant qu'on le pourra : si on ne peut les prendre sans les toucher, on se servira d'un petit crochet fait de fil d'archal, on posera cette feüille dans une autre boëte, on continuëra de lever jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de ces feüilles nouvelles où il y aura des Vers attachez ; si on voit qu'il y en ait encore sur la litiere on y mettra d'autres feüilles nouvelles qu'on levera quand les Vers y seront montez.

Marques pour connoître les Vers qui ont mué.

S'il s'en trouve quelqu'uns qui ne montent pas, & qui restent sur la litiere immobiles, c'est une marque qu'ils sont endormis, il les faut laisser pour les lever quand ils seront éveillés : on le connoîtra en ce qu'ils sont ridés, plus alongés, & que leur museau est plus gros que celui de ceux qui n'ont pas encore mué. On connoît aussi

Marque où on connoît que le Ver doit entrer en dormille.

quand ils veulent entrer en dormille ou muë, lorsqu'ils deviennent plus clairs, plus fermes, qu'ils s'attachent à leur place & deviennent immobiles, il n'est

point

point besoin de leur donner à manger pendant qu'ils dorment, s'ils sont tous bien égalez & du même âge, quand même il s'en trouveroit quelqu'uns d'éveillés dans cet intervalle, ils ne souffriroient pas s'ils ne mangeoient d'un jour & quelque chose de plus, en attendant les autres à s'éveiller.

Comme c'est par les premiers nez qu'on doit commencer à ôter cette litiere, ceux qui se trouveront endormis dans la premiere boëte seront mis à part, quand ils seront éveillez lorsqu'on les levera, car vrai-semblablement ils sont nez les premiers, puisqu'ils sont les premiers endormis, par cette raison ils doivent filer avant les autres; on observera la même chose pour les autres boëtes; c'est-à-dire, que s'il s'en trouve dans la seconde boëte qui soient endormis, ils doivent être mis quand ils seront éveillés avec ceux de la premiere qui auront été changés, & non avec ceux qui se trouvent endormis dans la litiere. On fera la même chose pour les autres journées selon leur ordre, par ce moyen ils se trouveront très-bien

Remarque pour bien égaler les Vers, & les mettre ensemble du même âge.

égalés & du même âge pour chaque classe, autrement ce seroit une confusion, les uns fileroient que les autres ne feroient que de sortir de muë, au lieu qu'ils doivent tous muer ensemble. On aura grand soin de tenir les chambres où seront les Vers-à-soye bien propres, en les balayant souvent, il faut éviter toute poussiere; il sera bon de jetter sur le carreau des herbes aromatiques, comme romarin, lavande & du thin, on en fera même de petits balais pour balayer le crotin qui se trouvera sur le papier après qu'ils auront été changés : on pourra parsemer legerement des fleurs de rose sur les Vers, comme on fait en Provence, cette odeur leur plaît & les réveille. Il ne faut point souffrir entrer dans les chambres où ils seront, ceux qui auront mangé de l'ail, de l'oignon, & fumé du tabac, j'ay l'experience que ces odeurs caustiques les font périr, l'air qui en est impregné pique leur peau délicate, & la fait ulcerer, ainsi ceux qui seront destinés à les gouverner s'abstiendront de toutes ces choses.

Neceſſité de tenir les chambres bien nettes.

Il faut user d'herbes aromatiques dans les chambres aux Vers, & jetter sur eux des roses.

Mauvais effet de l'ail & de la fumée du tabac.

Il faudra tenir les Vers-à-soye assez pressés, de façon cependant qu'ils ne soient pas trop les uns sur les autres, cette précaution n'est pas mauvaise pour ménager la feüille qu'on leur donne, ils n'en font pas tant de débris, autrement ils en dépenseroient beaucoup inutilement. Lorsqu'on verra qu'ils seront trop pressés, ce qui arrive après la seconde muë, on les levera avec des feüilles fraîches, de la maniere qu'il a été dit, & on les mettra sur des espaces beaucoup plus grands, même dès ce temps-là on pourra les transporter sur les étages qu'on aura dressés dans une chambre, qui seront de la maniere suivante.

Maniere de faire les étages.

On fera des échelles à la même hauteur de la chambre de deux pieds & demy de large, dont les échelons seront à 16 ou 17 pouces les uns des autres, à l'exception de celui d'enbas qui suffira d'être à un pied du carreau, on mettra autant d'échelons à cette distance que ces échelles en pourront tenir, on les attachera aux soliveaux au tour de la chambre, & vis-à-vis les uns des autres, afin qu'elles fassent la

figure d'un dressoir ; on mettra des planches ou des clayes faites d'osier, ou de roseau sur ces échelons, qui formeront autant d'étages qu'il y en aura. Il est de très grande consequence de preférer les clayes aux planches, parce que le papier qu'on doit mettre dessus n'est pas sujet à s'y humecter comme sur les planches, l'air qui passe facilement au travers les desseche, & on n'est pas obligé d'en changer souvent comme aux planches, ni de donner aux Vers une mauvaise odeur que le bois rend toujours quand il est humide; on pourra former des rangs au milieu de la chambre, si besoin est, pour y mettre de pareils étages, il faudra laisser entre deux une espace de deux ou trois pieds pour avoir la liberté de passer pour soigner les Vers ; on pourra faire cinq étages les uns sur les autres ; & en cas qu'on soit gêné pour le logement, & que la hauteur de la chambre le permette, on augmentera les étages d'un ou de deux au plus, car six ou sept étages sont bien embarrassans pour panser & soigner les Vers qui sont sur les plus hauts, une cham-

Les clayes seront préferées aux planches, raison pourquoi.

bre de vingt pieds de long ſur dix-huit de large & dix de haut peut loger à l'aiſe quatre rangs de tablettes ſur ſa lóngueur, de ſept étages, qui feront en total vingt-huit tablettes, il ſe trouvera encore trois pieds de diſtance d'un rang à l'autre. Il faudra laiſſer au bout de chaque rang une diſtance d'un pied & demy pour pouvoir aller de l'un à l'autre, ainſi chaque rang n'aura que ſeize pieds & demy de long, qui feront pour les vingt-huit tablettes, à deux pieds & demy de large, onze cent ſoixante-deux pieds quarrés de ſuperficie, dont chacun doit tenir à l'aiſe cent dix Vers dans leur maturité, qui feront au total, cent vingt-ſix mille neuf cent quatre-vingt-dix; comme il eſt neceſſaire de laiſſer une de ces tablettes vuides pour former les cabanes dont on parlera ci-après, il ne faut compter que ſur 1120 pieds, qui tiendront 123200 Vers, qui produiront s'ils réuſſiſſent tous bien, quarante-ſept livres dix onces de ſoye; ſix cent vingt-trois Mûriers de cinq à ſix ans ſuffiront pour nourrir ce nombre, en ne produiſant chacun que quatre livres

Une chambre de 20. pieds de long ſur 18. de large & 10. de haut peut loger 123200. Vers qui donneront 47. livres 10. onces de ſoye.

623. Mûriers de 5 à 6 ans ſuffiront pour ce nombre de Vers.

de feüilles, il faut donc se régler sur le nombre de Mûriers, & sur le logement pour le nombre de Vers qu'on voudra élever.

Les étages ainsi dressez on prendra des feüilles de papier blanc, ou autre, cela n'y fait rien, que l'on relevera dans leurs bords de la hauteur d'un pouce ou quelque chose de plus, en sorte qu'elles forment la figure de boëtes sans couvercles, dans lesquelles on mettra les Vers & que l'on posera sur les tablettes les unes proche les autres, c'est la meilleure méthode, qui donne bien de la facilité pour changer les Vers, parce que vous prenez ces feüilles les unes après les autres, qu'on pose sur une petite table roulante. Quand cette feüille est changée dans une autre nette, vous la placez au même endroit, on en prend une autre pour faire la même opération, ensorte que la feüille que vous venez de vuider vous servira pour en vuider une autre, ainsi des autres; suivant cette méthode vous ne risquez jamais à faire tomber le crotin d'un étage sur celui qui est dessous, cela vous me-

Bonne méthode pour changer les Vers-à-soye, en relevant le papier par les bords.

nage l'espace des tablettes dont on seroit obligé de laisser une partie vuide.

Comme la plûpart des personnes de la campagne n'ont pas de logement si spacieux ni si commode que les habitans des villes, ni les mêmes facilitez, & qu'ils ne pourront se servir de Termometre pour connoître le degré de chaleur, faire les mêmes dépenses, ni prendre les mêmes précautions, ils pourront élever des Vers-à-soye dans les logemens tels qu'ils les auront, en maintenant dans le commencement de leur naissance un degré de chaleur temperé, en faisant des feux clairs à propos & à proportion que le temps sera plus ou moins froid, & en se conformant le plus qu'il sera possible à la presente instruction. S'ils ne réussissent pas avec autant de succès que les personnes aisées, ils seront toujours amplement recompensés des petites dépenses qu'ils feront, & des soins qu'ils pourront prendre : d'ailleurs l'établissement dont il s'agit, & qui a déjà lieu dans beaucoup de provinces, regarde principalement les habitans de la campagne, qui sont accoûtumés à ne

vivre que de leurs travaux journaliers, ils peuvent élever les Vers dans la même chambre où ils couchent, sur des ais ou des clayes attachées contre les murailles, dans des coffres, sur des bancs, même à terre, sur des clayes, pourvû qu'ils les garantissent des fourmis, grillons, souris & autres insectes, ainsi que des volailles. L'éducation des Vers-à-soye ne peut apporter aucun obstacle à leurs travaux ordinaires, cela n'arrive que dans un temps où on n'est pas beaucoup occupé, nommément les femmes & les enfans, qui sont ordinairement destinés à cet ouvrage, qui ne les détourne en aucune façon des soins ordinaires de leur maison ; le produit en est assuré au bout de ce peu de temps, en sorte qu'il n'y a point de récolte si facile à faire, si fructueuse ni si prompte que celle-ci, venant avant toutes les autres.



CHAPITRE

CHAPITRE V.

De la maniere de faire les cabanes pour faciliter aux Vers de travailler & de faire leur cocon.

APrès la quatrieme muë & que les Vers ont beaucoup mangé, ils se disposent à recompenser le travail & le soin qu'on a eu d'eux pendant leur vie, il faut donc leur procurer les secours nécessaires ; ils consistent à leur former des cabanes sur les plus hauts étages où ils auront été élevés : on en dégarnira d'abord un, ou pour n'être point embarrassé on aura soin d'en tenir toujours un de vuide suivant qu'il a été dit ; ensuite on formera ces cabanes avec de la bruyere qui sera bien séche & nettoyée de sa graine & feüille, elles seront faites en arcade ou petite chambre voutée, de la largeur d'un pied ou quinze pouces, leur longueur sera sur toute la largeur de la tablette, on laissera seulement un des bouts de ces petites chambres

Cabanes pour faire filer les Vers, maniere de les faire.

O

ou cabanes ouvert, pour pouvoir paſſer des feüilles de papier pour couvrir la place où on mettra les Vers qui ſont en état de filer, comme on les a déſignez au chapitre VI, & afin de la retirer quand ils ſeront montés; ces cabanes ſeront faites à côté les unes des autres, tant qu'il y aura place ſur la tablette qu'on aura commencé, enſuite on y mettra les Vers-à-ſoye quand il ſeront en maturité, ce qui ſe connoît, comme il a été dit au même chapitre VI, quand ils s'écarteront ſur les bords des tablettes, qu'ils ne mangeront plus, qu'ils marcheront continuellement, qu'ils ſeront tranſparens, & de couleur de chair, on les ramaſſera doucement avec les doigts, tant qu'il s'y en trouvera pour les porter dans ces cabanes, on continuëra d'y en mettre pendant cinq jours entiers; le cinquiéme on préparera une autre tablette de la même façon, dans la place que ceux qui viennent de monter, on fait ainſi des autres, on aura ſoin de mettre quelques feüilles de mûrier ſous les cabanes, en cas qu'il ſe trouvât quelque Ver qui voulût manger, qu'on

Combien de jours on doit continuer de mettre les Vers ſous les cabanes.

pourroit y avoir mis sans être en maturité. Il ne faudra pas monter les Vers dans les bruyeres, il faut qu'ils y montent eux-mêmes, il pourroit se faire qu'on en monteroit qui mangeroient encore, ils y mourroient de faim, pourriroient & tacheroient la soye des autres. Il se trouve des Vers qui ne montent pas dans les branches, qui s'amusent à faire leur soye sur le papier : on appelle ceux-ci des paresseux, & d'autres qui tombent des branches & ne remontent plus s'étant raccourcis, ils jettent pareillement leur soye, il faut donc leur préparer des points d'appui pour les rendre utiles ; pour cet effet on les met dans des cornets de papier, ou dans des papiers repliés qui font la figure d'un éventail demi ouvert, ou bien on leur donne des boules de chien-dent sec où ils feront leur cocon.

Il ne faut pas monter les Vers dans les bruyeres; il les faut laisser monter eux-mêmes.

Vers paresseux.

Des courts.

Le Ver-à-soye est ordinairement cinq jours à former son cocon, c'est-à-dire, à le parachever, ainsi on peut le détacher six jours après que le dernier aura commencé le sien. Pendant que les Vers travaillent, il faut bien se garder d'ébranler tant soit peu les

Le Ver est cinq jours à faire son cocon.

Il faut se garder d'ébranler les cabanes dans le travail des Vers.

cabanes, cela feroit casser la soye dont ils forment leur cocon, ensorte qu'au lieu d'un seul brin dont il doit être fait depuis le commencement jusqu'à la fin, il seroit de deux en le reprenant pour le continuer, pour lors la soye ne pourroit être tirée que jusqu'à l'endroit où il auroit cassé, & le reste ne seroit plus bon qu'au fleuret, ce qui seroit autant de perte. Il y a des personnes qui prétendent que le tonnerre est contraire aux Vers-à-soye, & qu'il les tue en tout temps : j'ay exactement examiné cela, je ne me suis point apperçû qu'ils en ayent souffert, il est vray qu'il les fait tomber quand ils sont dans les branches, sur tout quand ils sont élevez dans des chambres hautes, c'est pourquoi il seroit très nécessaire de les mettre dans des rez de chaussée, sur tout en ville, tant par rapport au tonnerre que pour éviter l'ébranlement causé par les voitures.

Le tonnerre ne leur fait tort que quand ils sont dans les branches.

Les rez de chaussée conviennent mieux que les chambres hautes.

Temps auquel on peut détacher les cocons des branches.

On pourra détacher les cocons des cabanes douze ou treize jours après qu'on aura commencé à mettre les Vers dedans, pourvû qu'on n'y en ait mis que pendant cinq jours, après avoir

avoir retiré ceux qui n'ont pas monté le cinquieme jour, on ne risquera pas qu'ils ne soient parachevés; ils le seront sûrement, parce qu'il y aura sept à huit jours que le dernier sera monté. On les dépoüillera d'une bourre qui les environe, après qu'on les aura mis au four pour faire mourir la fêve de ceux dont on veut tirer la soye, il convient mieux de les mettre au four avec leur bourre qu'après l'avoir ôtée; elle les tient liez ensemble, ce qui fait qu'ils ne sont pas sujets à rouler quand on remuë les clayes où on les met. Avant cette opération il faut en séparer les chiques & les tachés, pour éviter qu'ils ne gâtent ceux qui ne le sont pas: il faut en choisir aussi des premiers montés pour faire la graine, en observant la qualité marquée à la page 33. du reste on en tirera la soye. On ne les fait mourir qu'autant qu'on n'auroit pas le temps de les tirer avant qu'ils sortent en papillon.



CHAPITRE VI.

De la differente qualité des cocons.

IL y a quatre qualitez de cocons, que l'on distingue avec un peu d'experience ; sçavoir, les cocons fins, les satines, les chiques & les doubles.

Cocons fins.

Les fins sont d'un grené ferme, tissu, marroquiné, & d'un jaune couleur de paille.

Cocons satines.

Les satines sont d'un jaune plus ardent, & le grain tissu plus lâche.

Cocons chiques qu'il faut ôter.

Les chiques sont ceux dont le Ver est mort dedans, qui n'est point devenu en féve, & par consequent n'a pû achever son ouvrage, il est necessaire de les mettre à part en les cueillant, afin que venant à se crever ils ne tachent les autres.

Cocons doubles.

Les doubles sont ceux où deux Vers ont travaillé ensemble & s'y sont renfermés, il faut séparer cette espece avant le tirage de la soye, ils ne peuvent être tirez à la croisade.

Quoiqu'on ait dit qu'on peut garder les cocons tant qu'on voudra après qu'ils seront éteints, il est pourtant nécessaire de les tirer dans les trois ou quatre mois, sur tout les chiques, dans lesquels il s'engendre des Vers longs d'environ trois lignes, gros comme une petite aiguille à tricoter, qui par succession de temps sortent, après avoir mangé ce Ver mort, en une petite mouche noire, de la longueur d'une ligne & demie, qui perce le cocon, ce qui n'arrive point à ceux dont le Ver est en fêve : on connoît ces chiques quand en les remuant on n'entend point rouler la fêve dedans.

Necessité de tirer les cocons dans 3 ou 4 mois.

Il s'engendre un Ver dans les cocons chiques.

Par où on connoît ces chiques.

Il faut 2500. cocons choisis pour faire une livre de soye poids de marc, c'est pour chaque cocon trois grains & demy, & un demi quart de grain, j'ay éprouvé qu'il y en a qui rendent jusqu'à quatre grains & demi, & même quatre grains trois quarts, le brin de ceux-ci contient 900. aulnes, ceux de trois grains & demy 750, j'ai observé & verifié ceci plusieurs fois à des cocons que j'ay tiré à sec sur des cartes.

2500. cocons font 16 onces de soye.

Chacun en donne, l'un dans l'autre, 3 grains & demi, & un demi quart.

Il y a des cocons qui donnent jusqu'à 4 grains 3 quarts.

Je ne penſe pas qu'il y ait autre choſe que le contenu à la préſente Méthode pour réuſſir à s'enrichir, je puis aſſurer qu'en la ſuivant éxactement, on aura trouvé la pierre philoſophale, que les Alchymiſtes cherchent depuis ſi long-temps. Ces richeſſes, comme on la déjà dit, ſe trouveront dans des terrains incultes de temps immémorial.

FIN.

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, un manuscrit intitulé *Méthode pratique pour la culture des Mûriers, & l'éducation des Vers-à-soye par, &c.* quelques remarques qui m'ont paru neuves, celles sur tout qui regardent le degré de châleur necessaire pour faire éclorre les œufs, peuvent engager à permettre l'impression de ce petit traité. Fait à Paris, ce 11 juin 1754.

Signé GUETTARD.

PRIVILÈGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre: A nos amés & feaux Conseillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra: SALUT. Notre amé JEAN FAULCON l'aîné, notre Imprimeur à Poitiers, Nous a fait exposer qu'il desireroit imprimer & donner au Public un ouvrage qui a pour titre, *Mémoire pour servir à la culture des Mûriers, & à l'éducation des Vers-à-soye*, s'il Nous

plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, d'imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de trois années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance : A la charge que ces Présentes seront enrégistrées tout au long sur le Régistre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feüille imprimée, attachée pour modéle sous le contre-scel des Présentes, que l'impetrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 avril 1725, qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le sieur de Lamoignon ; &

qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le sieur de Lamoignon, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des sceaux de France, le sieur de Machault, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Présentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayant cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Compiegne le quinziéme jour du mois de juillet, l'an de grace mil sept cent cinquante-quatre, & de notre regne le trente-neuviéme. Par le Roy en son Conseil.

Signé, PERRIN.

Registré sur le Registre XIII. de la Cham-

bre royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 391. fol. 307. conformément aux anciens Réglemens confirmés par celui du 28. février 1723. A Paris le 26. juillet 1754.

Signé, *DIDOT, Syndic.*

ERRATA.

Page 29, Chapitre VI. lisez Chapitre I.

Page 42, Chapitre VII. lisez Chapitre II.


3 6105 020 012 899

